

Angoulême: l'animation vit d'intermittence

Les Rencontres Animation Formation démarrent demain. Une table ronde est organisée autour des emplois dans l'animation. A Angoulême, 275 intermittents animent les studios.



Etre intermittent, c'est accepter une certaine précarité, et gérer l'instabilité de l'emploi. Archive Phil Messelet

Pour certains, ils ne sont que des *«leveurs de rideaux»*. Pour d'autres, ils sont le rouage indispensable à la création culturelle. En 2013, le statut des intermittents du spectacle va revenir dans le débat public. Le moratoire voté en 2003 arrive à échéance. Les échanges promettent déjà d'être animés.

Ils le seront peut-être même dès demain. Les Rencontres Animation Formation, organisée par Magelis (1), prévoient, en effet, de consacrer une table ronde aux pratiques d'emploi dans l'animation. Les studios angoumoisins font travailler 275 équivalents temps pleins. Infographistes, animateurs 3D ou 2D, story-boarders, ils sont plutôt jeunes et défendent leur statut. Même s'il est compliqué à comprendre et souvent victime des préjugés.

Les avantages

Jack Aubert représentera le Syndicat des producteurs de films d'animation, jeudi. Pour lui, *«ce statut offre une vraie souplesse pour les productions»*. Même s'il faut plusieurs mois voire des années pour faire un dessin animé, la charge de travail n'est pas constante. *«Le système permet surtout d'avoir des pros disponibles, parce que le statut leur permet de vivre de leur métier, même pendant les périodes creuses.»*

Pour les employés, *«le complément Assedic permet de lisser nos revenus sur l'année»*, apprécie Bruno Ghigou. L'infographiste angoumoisins peut ainsi mieux gérer les temps morts dans son activité. *«Il n'y a pas de période de carence entre le versement du chômage et la fin d'un contrat. Et puis, ça rend le marché hyperdynamique. Ça t'oblige à te remettre en question.»*

Les inconvénients

En contrepartie, les employeurs paient beaucoup plus de charges qui, normalement, financent le système. *«L'intermittence coûte cher, certes, mais c'est une question de société. Est-ce toujours utile de garantir ce statut-là ?»* Ne pas le faire, c'est prendre le risque de voir encore plus de projets partir ailleurs, dans des pays où la main-d'oeuvre est moins chère ou plus souple.

Pour les salariés, la plus grande difficulté, c'est de *«ne pas avoir de vision à long terme»*. *«On signe souvent un CDD court avec plusieurs avenants au fur et à mesure des besoins»*, décrit Yves Reigner, animateurs des sketches avec les *Lapins crétiens*.

Ils n'ont pas d'ancienneté *«et on peut se faire virer sans préavis et sans raison»*, ajoute Bruno Ghigou. *«Et quand tu n'as pas tes heures, tu prends le premier boulot, même s'il est moins bien payé que ce à quoi tu pourrais prétendre.»* Question salaire, en France, ils sont deux à trois fois moins chers qu'en Amérique de Nord. *«Mais, il n'y a ni assurance chômage, ni protection sociale là-bas. Si, en France, l'Etat joue le rôle de bouée, à l'étranger, il faut prévoir sa propre bouée en mettant de l'argent de côté»*, a expérimenté Bruno Ghigou au Québec et en Inde.

Les préjugés

Pour beaucoup, surtout les banquiers, intermittent est synonyme d'emploi précaire. *«Pour obtenir mon prêt immobilier, j'ai eu la chance de tomber sur un banquier jeune»*, sourit Bruno Ghigou. *«Précaire, le mot n'est pas juste, on a des contraintes»*, corrige Yves Reigner.

Les détracteurs du statut pensent au contraire que les intermittents vivent grassement sur le dos des Assedic. *«En 2012, je n'ai pris que cinq jours de congé.»* Pourtant, Yves Reigner ne se plaint pas. *«Pour la majorité d'entre nous, dès qu'un contrat se termine, l'urgence, c'est d'en trouver un nouveau, pas de partir au soleil.»*

Et les salaires moyens ne sont pas mirobolants. De l'ordre de 100 € à 120 € bruts par jour à Angoulême. Des salaires qui ne sont pas en rapport avec les qualifications. *«Dans l'animation, les intermittents ont en général un niveau bac+2 ou bac+5»*, décrit Jack Aubert. *«Ce sont des emplois très qualifiés.»*

Les évolutions

«On aimerait avoir plus de garanties sur les productions longues», hésite Bruno Ghigou. *«Mais de toute façon, il n'y a pas de statut idéal, c'est un bon compromis.»*